

Réunion du 20 Septembre 2024

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **vendredi 20 septembre**, à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de **GOULLES**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Docteur Hervé ROUANNE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 13/09/2024

Présents : MM. ROUANNE Hervé, BITARELLE Jean-Claude, VEYSSIÈRE Alain, ESTRADE Jeanine, JAMMET Nicolas, REVEILLER Michel, CHIEZE Adrien, M. BROUSSE Michel.

Absents : TEULIERE Jérôme, M.CHAMBON Mathieu, M.COUSQUE Cyril
Madame ESTRADE Jeanine a été élue secrétaire.

2024-32 – Avenant n°1 – Programme Voirie 2024 – MCR ASSIMON TP

Membres	11	Présents	8	Procurations	0	Votants	8	Abstentions	0	Exprimés	8	Pour	8	Contre	0
---------	----	----------	---	--------------	---	---------	---	-------------	---	----------	---	------	---	--------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'un avenant est nécessaire pour modifier les prestations du marché concernant les travaux de l'entretien de la voie communale du programme 2024 passé par la commune de Goules avec l'Entreprise MCR ASSIMON TP.

Cet avenant est établi pour réaliser des quantités complémentaires concernant des adaptations et des modifications faisant suite au balayage de la chaussée.

Le montant du marché initial est de 29 650 € H.T soit 35 580 € TTC

Le montant du marché modifié est de 32 653 € H.T soit 39 183.60 € TTC

Montant des modifications + 3 003.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **approuve** la réalisation des quantités complémentaires ci-dessus,
- **autorise le Maire** à signer l'avenant correspondant, et à engager les dépenses correspondantes.

2024-01 – Décision modificative – Service de l'Eau - ICNE

Membres	11	Présents	8	Procurations	0	Votants	8	Abstentions	0	Exprimés	8	Pour	8	Contre	0
---------	----	----------	---	--------------	---	---------	---	-------------	---	----------	---	------	---	--------	---

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,
- Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULÉS DE S COMPTE S	DIMINUT ^e / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTE S	MONTANTS (€)	COMPTE S	MONTANTS (€)
Compteurs	6071(011)	650,00		
Intérêts - Rattachement des ICNE			66112(66)	650,00
DE PENSE S - FONCTIONNEMENT		650,00		650,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

2024-02 – Décision modificative – Service de l’Eau – Amortissement Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable

Membres	11	Présents	8	Procurations	0	Votants	8	Abstentions	0	Exprimés	8	Pour	8	Contre	0
---------	----	----------	---	--------------	---	---------	---	-------------	---	----------	---	------	---	--------	---

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l’exercice 2024 sont insuffisants,
- Décide de modifier l’inscription comme suit :

INTITULES DE S COMPTES	DIMINUT ⁰ / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dot. amort. Immos incorp. et corporelles DE PENSE S - FONCTIONNEMENT		0,00	6811(042)	100,00 100,00
OP : SCHEMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL				100,00
Matériel spécifique d’exploitation Réel DE PENSE S - INVE STISSEMENT		0,00	21561(21) 14	100,00 100,00
Autres RE CETTES - FONCTIONNEMENT		0,00	7588(75)	100,00 100,00
OP : OPERATIONS FINANCIERE S				100,00
Frais d’études, recherche et dévelop. RE CETTES - INVE STISSEMENT		0,00	2803(040) 1	100,00 100,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

2024-01 – Décision modificative – Service de l’Assainissement – Amortissement

Membres	11	Présents	8	Procurations	0	Votants	8	Abstentions	0	Exprimés	8	Pour	8	Contre	0
---------	----	----------	---	--------------	---	---------	---	-------------	---	----------	---	------	---	--------	---

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l’exercice 2024 sont insuffisants,
- Décide de modifier l’inscription comme suit :

INTITULES DE S COMPTES	DIMINUT ⁰ / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dot. amort. Immos incorp. et corporelles DE PENSE S - FONCTIONNEMENT		0,00	6811(042)	998,51 998,51
OP : OPERATIONS FINANCIERE S				998,51
Constructions DE PENSE S - INVE STISSEMENT		0,00	2813(040) 1	998,51 998,51
Rep. amort. immos corpo. et incorp. RE CETTES - FONCTIONNEMENT		0,00	7811(042)	998,51 998,51
OP : OPERATIONS FINANCIERE S				998,51
Matériel spécifique d’exploitation RE CETTES - INVE STISSEMENT		0,00	28156(040) 1	998,51 998,51

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Feuillet de clôture contenant la délibération n° 2024-32 – les décisions modificatives 1 & 2 du service de l’eau – la décision modificative 1 du service assainissement établie sur 02 pages.